nous comblera de bienfaits sensibles et manifestes? Le prophète leur répond dans les versets suivants.

Ici le texte ne diffère des versions, qu'en ce qu'il dit : *Qui nous fera voir le bien?* Mais cette différence n'intéresse en aucune manière le sens.

RÉFLEXIONS.

Quand on exhorte les hommes sensuels et mondains à entrer dans les voies de la justice, à se conformer aux lois de l'Evangile, à imiter les exemples des saints, ils répondent : mais *qu'y gagnerons-nous?* Ne voit-on pas tous les jours les hommes les plus vertueux, les plus fidèles aux exercices de la religion, pauvres, méprisés, abandonnés? Au contraire, quelle foule de pécheurs dans l'abondance, dans l'éclat des honneurs! On nous promet des biens pour l'autre vie, mais nous désirons des biens actuels et sensibles; nous avons besoin de secours présents pour nous et nos familles. Tels sont les discours, ou du moins les sentiments de ces hommes esclaves des sens, de ces âmes aussi bornées dans la science de la religion, que le furent les Juifs charnels et grossiers. Connaissent-ils donc les ressorts dont la Providence se sert pour soutenir les hommes vertueux? Ont-ils pénétré dans l'intérieur de ces amis de Dieu, pour voir la paix qui y règne au milieu même des traverses de la vie? Savent-ils combien l'exemple de J.-C. qui était le Saint des saints, et qui a vécu pauvre, humilié, abandonné, console et anime ceux qui lui ressemblent? Ont-ils vu quelquefois l'homme de bien, le juste, l'imitateur de J.-C. se plaindre de ses disgrâces, et chercher, dans les maximes et dans les procédés du monde, des moyens pour s'en délivrer? L'Évangile promet des biens ineffables pour l'autre vie, mais, dès celle-ci, il en accorde de très-réels et de très-touchants; il donne l'exemption des désirs terrestres, le calme de l'âme, l'union avec Dieu, la nourriture vivifiante du saint amour. Ah! Seigneur, c'est à l'égard de ces biens que je dois dire : *Qui me les donnera?* N'est-ce pas vous seul, et n'est-ce pas en vous seul que votre prophète m'ordonne de mettre ma confiance? Je ne demande point, comme les hommes sans foi dont il parle, que *vous me fassiez voir des biens* sensibles et bornés à la durée de cette vie, c'est trop peu pour moi, qui suis destiné à vous aimer ici-bas, et à vous posséder dans l'éternité.

VERSET 7 (1).

C'est la réponse que donne le prophète à ceux qui demandaient des biens; et cette réponse est en forme d'apostrophe au Seigneur, comme s'il disait : *Ah, Seigneur! n'est-ce pas assez que vous ayez répandu la lumière de votre visage sur nous?* Le verbe hébreu signifie proprement *élever un étendard*, et la plupart traduisent par l'impératif : *Elevez sur nous, Seigneur, la lumière de votre visage.* Les LXX ont pris ce verbe נסה à la voix passive, et notre Vulgate traduit, *signatum est.* Cette interprétation paraît meilleure que celle des hébraisants : car en tournant la phrase par l'impératif, le prophète ne répondait pas directement à cette question des hommes charnels et intéressés : *Qui nous donnera des biens?* Il faisait une simple prière à Dieu : *Seigneur, faites paraître sur nous la lumière de votre visage.* Au lieu que selon la leçon des LXX, il satisfait à la demande : Ah, Seigneur! que me reste-t-il à vous demander? *Vous avez répandu* ou *élevé votre lumière sur nous.* On peut s'en rapporter sur cela au jugement de tout lecteur attentif. Au fond, cependant, le sens serait toujours le même, en supposant que l'impératif des hébraisants ne soit qu'une prière qu'adresserait le prophète au Seigneur, pour obtenir de lui qu'il fît briller de plus en plus la lumière qu'il avait déjà mise en nous.

Quant au reste de ce verset, c'est le témoignage du sentiment de joie qu'éprouve le prophète au souvenir de cette lumière divine. On concevra mieux sa pensée par l'explication du verset suivant.

RÉFLEXIONS.

Qu'y a-t-il de plus instructif et de plus touchant que ce sentiment du prophète : *Seigneur, la lumière de votre visage s'est répandue sur nous*, ou, selon la force du texte original, *s'est élevée sur nous comme un étendard?* A quoi servent les étendards dans les troupes? à rallier les soldats quand ils sont dispersés, et à les tenir bien unis quand ils sont ensemble. Ils servent encore à montrer la route par où il faut marcher à l'ennemi. C'est la gloire d'un corps militaire de bien défendre son étendard. Ce signe du commandement est honoré des soldats; ils l'accompagnent avec des démonstrations de respect et d'obéissance; ils le gardent avec soin; on veille à l'endroit où est déposé l'étendard, comme devant la tente du général. Enfants des hommes, vous savez ce que c'est que la volonté de vos princes, manifestée par des symboles placés sous vos yeux, et vous ne faites point d'attention à la lumière de Dieu, qui vous guide, qui vous donne le signal, qui vous commande. Dans le désert, les Israélites furent conduits par une colonne de feu : image de la lumière que Dieu a mise dans nos esprits et dans nos cœurs; c'est la loi naturelle inscrite dans notre intérieur, pour nous apprendre à distinguer le bien du mal; c'est le désir de l'immortalité, toujours présent à notre âme, et se manifestant par le soin que nous prenons de prolonger notre vie et d'écarter la mort; c'est la Providence qui veille sur nos nos jours, et qui satisfait à nos besoins; c'est la grâce de J.-C. qui parle si souvent à nos cœurs, soit pour les toucher de componction, soit pour les avancer dans les voies du salut; c'est la voix de l'amour divin qui nous pousse, qui nous sollicite, qui nous fait des reproches, ou qui nous console. Voilà l'étendard élevé sur nous; il nous rappelle à Dieu, il nous unit à nos frères, il nous guide dans la route qui conduit au bonheur. Qu'est-il donc nécessaire de dire, comme ces Israélites dont parle le prophète : *Qui nous fera voir des biens?* Je n'ai qu'à consulter la lumière de Dieu, et non seulement je *vois* les véritables biens, mais je commence à les posséder. Je l'ai consultée quelquefois, Seigneur, et jamais elle ne m'a trompé; mon malheur est de l'avoir consultée trop rarement et trop mal : c'est dans le silence des passions qu'elle se fait reconnaître, dans l'exercice de la prière qu'elle répand son plus grand éclat. Je sens actuellement cette vérité, j'en suis pénétré, j'en veux faire la règle de ma conduite, et dès ce moment, ô mon Dieu! *vous remplissez mon âme de joie.*

VERSETS 7 ET 8.

Je répète ici le septième verset, parce que le huitième y est nécessairement lié. Dans l'hébreu, la particule מן (men) signifie ordinairement *à* ou *ab*, *è* ou *ex*, mais elle signifie aussi *præ*, et c'est la seule manière dont les Hébreux expriment le comparatif. C'est ce qui nous détermine à cette interprétation, suivie de beaucoup d'interprètes.

Les LXX et la Vulgate joignent dans ce verset l'*huile* au *blé* et au *vin*; le texte n'emploie que deux mots, dont l'un signifie le *blé*, et l'autre, selon les hébraïsants, signifie le *vin nouveau* (mustum); mais d'autres ont observé que ce mot désignait toute liqueur exprimée des fruits (1). Ainsi les LXX auront pu parler du *vin* et de l'*huile*. Les versions syriaque, arabe et éthiopienne font la même chose.

L'hébreu dit aussi proprement *à tempore*, au lieu de *à fructu*; mais c'est le même sens, parce que ce *temps* indique la récolte, et par conséquent les fruits de la terre, le *froment*, le *vin*, etc.

RÉFLEXIONS.

Ce n'est pas l'abondance des biens temporels qui donne la joie spirituelle et la paix de l'âme, c'est plutôt ce qui la trouble. Les hommes aspirent naturellement au repos; et qui jouit moins du repos que celui qui possède de grandes richesses! S'il veut les augmenter, il se plonge dans un abîme d'inquiétudes; il craint de les perdre, il est l'esclave de tous les événements; il croit toujours qu'il est en danger de tomber dans l'indigence. S'il veut simplement les conserver, ce soin entraîne encore une multitude de détails incompatibles avec le repos. Mais supposons qu'il ait mis un tel ordre dans ses affaires qu'il ne pense plus qu'à jouir; cette jouissance le rendra-t-elle heureux? Salomon avait accumulé de grandes richesses, il était dans une situation à ne pas craindre les revers de la fortune, il lui eût été difficile de souhaiter ou même d'aspirer à une abondance supérieure à la sienne. Cependant il déclare que toute cette opulence n'était que vanité et affliction d'esprit. C'est que le cœur humain est plus grand que tous les objets créés; et qu'il est fait pour l'unique bien réel, qui est la possession de l'être incréé et infini. Cette vérité est un rayon de *la lumière que Dieu a répandue sur nous*, et que reconnaissait notre prophète; c'est elle qui faisait dire à S. Augustin pénitent (1) : *Oui, Seigneur, notre cœur est toujours dans l'agitation, et jamais dans le repos, jusqu'à ce qu'il soit fixé en vous.*

VERSETS 9 ET 10.

Ces deux versets sont une suite de ce que le prophète a dit plus haut : Que *le Seigneur avait comblé son âme d'une joie plus pure que celle dont jouissent les possesseurs des plus grandes richesses. Je goûterai*, ajoute-t-il, *tout à la fois les douceurs du sommeil et les avantages du repos.* Il y a un sommeil laborieux, tel que celui des malades ou des hommes accablés de soins. Le prophète dit qu'il *dormira tout à la fois, et qu'il se reposera*; c'est-à-dire, que son sommeil sera paisible, et son repos accompagné du calme le plus parfait.

Il en donne la raison, c'est que le Seigneur *seul* l'a établi dans la confiance. On pourrait prendre aussi *singulariter*, pour *in spe singulari*, et traduire, *vous m'avez établi dans une confiance singulière*, unique en son genre, et telle que vous seul pouvez la donner. S. Jérôme dit *specialiter*, qui rend le même sens.

Au premier de ces versets, on lit dans l'hébreu, mot à mot : *Dans la paix tout ensemble, je me coucherai et je dormirai* : ce qui marque aussi un sommeil paisible. Les malades, les esprits inquiets se *couchent* et ne *dorment pas*. Le prophète comptait que sur sa couche il dormirait tranquillement. C'est au fond le sens de nos versions.

(1) Conf. l. 1, c. 1.

(1) Voyez Bythner, dans sa Lyre de David.

1. *In finem, pro eâ quæ hæreditatem consequitur*

PSALMUS V DAVID (1).

2. Verba mea auribus percipe, Domine; intellige clamorem meum.

3. Intende voci orationis meæ, rex meus et Deus meus.

4. Quoniam ad te orabo, Domine, manè exaudies vocem meam.

5. Manè astabo tibi, et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.

6. Neque habitabit juxta te malignus; neque permanebunt injusti ante oculos tuos.

(1) Veteres Hebræorum magistri, à Kimchio laudati, docent hunc Psalmum à Davide editum fuisse adversùs Doegum et Achitophelem hostes suos (*a*). Sed

(*a*) Verba Kimchii sunt hæc : *Hic etiam Psalmus à Davide compositus est, cùm multi essent inter Israelitas, qui eum odio prosequerentur; hinc tradunt magistri nostri, piæ memoriæ, Davidem hunc Psalmum edidisse adversùs Doegum et Achitophelem hostes suos.*

RÉFLEXIONS.

S. Chrysostôme a cru que dans le premier de ces versets il était question du recueillement intérieur, et, dans le second, de la fuite des compagnies dangereuses.

Quand on est, dit-il, attentif à rentrer en soi-même, quand on se recueille souvent en la présence de Dieu, on jouit de la paix intérieure, et cette paix contribue même au repos du corps. Cette réflexion du saint docteur est confirmée par mille exemples tirés de l'Histoire ecclésiastique. Il y est souvent fait mention de la longue vie des solitaires. Ces hommes perpétuellement unis à Dieu goûtaient les douceurs de la paix; et le peu de sommeil qu'ils prenaient était pur et sans agitation. S'ils y portaient quelques idées de la veille, c'était le souvenir de Dieu et des saints exercices de la journée. Leur cœur comblé de joie spirituelle en veillant, l'était encore durant le silence de leurs sens. Leurs années s'accumulaient, et égalaient souvent la longueur d'un siècle, parce que toute leur vie avait été tranquille sous la protection et dans le sein de Dieu.

Nouvelle instruction, ajoute S. Chrysostôme, que nous donne le prophète. Il veut qu'on soit seul avec Dieu, par conséquent qu'on s'éloigne de toutes les sociétés qui altéreraient ce saint commerce. « Eh « quoi, continue le saint docteur, si le corps contracte « les mauvaises affections des malades qu'on fré- « quente, combien plus le cœur se corrompt-il dans « la société des pécheurs? Si vous voulez vous éta- « blir dans une ville, vous considérez d'abord si l'air « y est sain; et quand il s'agit de votre âme, vous « ne prenez aucun soin d'éviter les compagnies qui « peuvent l'infecter de leur poison? vous vous livrez « indifféremment à tous ceux qui se présentent, sans « examiner quelle est leur conduite. Ah! imitez plu- « tôt les saints qui cherchent les solitudes, vivez du « moins en solitaire dans le sein des villes les plus « peuplées. Associez-vous aux hommes vertueux, et « fuyez les partisans du monde. »

Ces exhortations ne s'écartent point de l'esprit du psaume que je viens d'expliquer. David fut très-uni à Dieu par la prière, et très ennemi de tout commerce avec les pécheurs. Ses Psaumes en sont la preuve. Je trouve dans celui-ci un fond inépuisable d'instruction, dont le terme est de conduire l'âme fidèle à la confiance en Dieu et à la paix du cœur.

PSAUME V.

1. Seigneur, écoutez mes paroles, considérez mes clameurs (*ou* ma prière).

2. O mon roi et mon Dieu, daignez entendre la voix de mon humble supplique.

3. Oui je vous prierai, Seigneur, dès le matin vous entendrez ma voix.

4. Dès le matin, je me présenterai devant vous, et je verrai que vous n'êtes point un Dieu favorable à l'iniquité.

5. (*Je verrai*) que le méchant n'habitera point près de vous, et que les hommes pervers ne subsisteront point devant vos yeux;

6. Que vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité (*ou* l'injustice), que vous perdrez tous ceux qui disent des mensonges;

cùm Doegus et Achitophel diverso tempore ac diversâ ratione Davidem vexârint, ad eos unus idemque Psalmus pertinere non potest.

Flaminius ad Saulica tempora hoc carmen refert, illum haud dubiè temporis articulum intelligens, quo Davides, Mizpæ exulans, perpessus multa ab hostibus est, imprimis à Doego, ad cujus facinus alludere videri possit versus septimus, coll. Psal. 52, qui in eumdem illum est factus. Venema contra « tempus

7. Odisti omnes qui operantur iniquitatem ; perdes omnes qui loquuntur mendacium.

8. Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus : ego autem in multitudine misericordiæ tuæ,

9. Introibo in domum tuam ; adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo.

10. Domine, deduc me in justitiâ tuâ, propter inimicos meos, dirige in conspectu tuo viam meam.

11. Quoniam non est in ore eorum veritas : cor eorum vanum est.

12. Sepulcrum patens est guttur eorum ; linguis suis dolosè agebant : judica illos, Deus.

13. Decidant à cogitationibus suis, secundùm multitudinem impietatum eorum expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine.

14. Et lætentur omnes qui sperant in te ; in æternum exultabunt, et habitabis in eis.

15. Et gloriabuntur in te omnes qui diligunt nomen tuum, quoniam tu benedices justo.

16. Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronâsti nos.

« compositi Psalmi nullum aptius reperire potest, ac « quo in aulâ Saüli versatus fuerit Davides, quippe « quo tempore ab hostibus in omni vitâ et actionibus « fuerit observatus, atque peccatorum et hypocrita- « rum ingens fuerit numerus. »

Sed interpretes longè plerique Absalonicæ seditionis tempore Psalmum hunc, ut eos qui proximè præcesserunt, compositum putant. Ex eorum numero etiam est Esromus Rudingerus : Verisimillimum, inquit, vi- « detur, factum hunc esse Absalonico tempore, cùm « versus 7 (al. 8) promittat gratias in æde Domini, « et interpretantur aliqui de Achitophele quædam, « contra quem factum existimo Psalmum 12 et alios. « Inprimis tamen ex versu decimo (al. 11) suspicor « Absalonicum esse. Quod enim versus ille petit, id « scribitur orâsse David contra Achitophelem 2 Reg. « 15, 31 : *Infatua quæso, Domine, consilium Achito-* « *phelis*. Invocans autem opem misericordiæ divinæ, « et hâc fretus, benè sibi pollicetur, præcipuè tamen, « mores, ingenia, et vitam describens generis hujus « impii hostium suorum, ex eo quòd Deus non ferat « impios et facinorosos homines tales, et diligat pios, « liberationem certam sibi persuadet. Facit idem in « Psalmo 36, etiam in 12 et 14 Psalmo, qui omnes « videntur esse Absalonici. »

Singularis est Claudii Ferrandi sententia, hunc Psalmum ad Judæos Babylonico jugo addictos referentis ; sperare vatem, considerato Dei erga impios odio, fore ut improbi Babylonii pœnas dent, atque ita Hierosolymas redeat, et in templo adoret (*a*). Movent illum versus 11 et 13, cum Ps. 13, 4, 5, 7, et 119, 2, et Zach. 2, 10, 11, comparati.

(*a*) A quâ sententiâ haud longè abest De Wette, qui in comment. p. 128, preces pro universo populo adversùs impios ejus hostes, qui simul Jovæ sint ad-

7. Que le Seigneur à en abomination l'homme sanguinaire et fourbe.

8. Pour moi, plein de confiance dans vos grandes miséricordes, j'entrerai dans votre maison, je me prosternerai devant votre saint temple, et ce sera dans les sentiments de crainte qui vous sont dus.

9. Seigneur, conduisez-moi dans les voies de votre justice : à cause de mes ennemis, dirigez ma route en votre présence.

10. Car il n'y a point de vérité dans leur bouche ; leur cœur est rempli de vanité.

11. Leur gosier est un sépulcre ouvert ; ils sont pleins de fourberie dans leurs discours : jugez-les, Seigneur.

12. Qu'ils soient frustrés du succès de leurs pensées ; à cause de la multitude de leurs impiétés, chassez-les (*ou* rejetez-les), car c'est vous, Seigneur, qu'ils ont aussi outragé.

13. Que tous ceux qui espèrent en vous se réjouissent : ils chanteront éternellement (*vos louanges*), et vous habiterez dans eux.

14. Tous ceux qui aiment votre nom se glorifieront en vous, parce que vous répandrez vos bénédictions sur l'homme juste.

15. Seigneur, vous nous avez couronnés (*ou* entourés) de votre bonne volonté comme d'un bouclier.

Henrico Eberh. Gottl. Paulo contra gentes exteras fœdifragas, universo populo Israelitico hostiles, directum videtur hoc carmen, atque, dùm sacrificium matutinum offerretur, in sanctuario publicè decantatum (*a*).

Hic Psalmus compositus est in personâ Ecclesiæ, quæ hæreditatem salutis æternæ quotidiè in suis membris consequitur, et in fine mundi tota consequetur. Quia verò Ecclesia pro meliore suâ parte, similis est columbæ, quæ perpetuò gemit, et innocentiam custodit, ideò in hoc Psalmo columbæ officium exercens, partim orat, partim peccatum detestatur. Quod ipsum facere debent omnes qui pertinent ad columbam ; sic enim unimur Deo, in quo consistit hæreditas, si oratione trahimus Deum ad nos, et puritate vitæ propinquamus ad Deum. (Bellarminus.)

Verba Psalmi de ipso Davide intelligenda sunt ; nonnulla tamen de eo tanquàm prophetâ, et populi Dei non tantùm membro, sed et rege, quæ proprie et plenè vel Christo, vel Ecclesiæ ejus, conveniunt. Quam cautionem discimus ex Act. 2, 30. (Coccceius.)

versarii, hoc Psalmo contineri existimat. Davidis non esse carmen, illud arguere censet, quòd vers. 8 *templi* facta sit mentio ; nam sacrum tabernaculum non potuisse, *domum* et *palatium* appellari. Verumtamen BAITH de *tabernaculo* usurpatum reperimus Exod. 25, 19, 34, 26 ; Deut. 23, 19, 1 Sam. 1, 24, 3, 15, et HECAL de tabernaculi sacri adyto, in quo arca sacra posita erat, 1 Sam. 3, 3.

(*a*) Singulari commentatione hunc Psalmum doctè interpretatus est I. Z. H. Hahn in Recitatione philologicâ super Psalmo 5, in Collegio philobiblico quod Lipsiæ floret, habitâ ; Lipsiæ, 1794, in-8. (Rosenmuller.)

COMMENTARIUM.

VERS. 1. — (1) Periphrasis Ecclesiæ, itemque animæ fidelis et piæ.

(1) PRO EA QUÆ HÆREDITATEM CONSEQUITUR. Pro Ecclesiâ, quæ Christi hæreditatem capit. Ita explicant Patres ac plerique interpretes. Beda ad Ezechiæ ætatem rejicit. Optimè etiam haberi potest veluti oratio matutina, piorumque sensuum exemplar, quibus homo inter corruptorum impiorumque hominum licentiam abundet, necesse est. Hanc nos sententiam sequimur.

Varia et incerta est Hebræi interpretatio : *Magistro pulsantium nechiloth, Psalmus David*. Quid sint *nechiloth*, tota est hujus loci difficultas. Alii reddunt : *Pro hæreditatibus*, vel *pro iis quæ hæredes sunt ;* alii *In tibiis*. Alii musicum esse instrumentum aiunt, quod bombum apum imitatur, uti Germanica apud nos tuba, vel cithara. Quidam vertunt : *Psalmus pro cœtibus*. Chaldæus : *Ad canendum super choros, Psalmus*. Alii comminiscuntur *Nechiloth* cantilenæ initium, cujus ad

VERS. 2. — CLAMOREM (1), *haghighi*, meditationem meam propriè quæ est cordis atque adeò orationis, sive precis præcipuus clamor.

VERS. 3. — ORATIONIS (2). Clamoris propriè. *Rex meus*, Christe. Nam Regis nomen solet attribui Filio, potiùs quàm Patri. Quamvis autem David rex esset in terris, Regem tamen et Dominum in cœlis se habere asserit, cujus potestati sit subjectus, nempè *regem regum et dominum dominantium*, 1 Tim. 6, 15.

VERS. 4. — MANÈ (3), maturè, tempestivè, citò, primo quoque tempore ; vel potiùs, primâ orationis horâ, quamprimùm precatus te fuero, quamprimùm ad precem convenero. Prima orationis hora manè, unde matutinum sacrificium, quod erat vespertino solemnius, non tantùm quia à Jove principium, verùm etiam quoniam huic præcipuè successurâ erat christiana, liturgia, præcipus religionis cultus, matutinis horis celebrandus.

modos hic Psalmus canendus fuerit. Nos reddendum putamus : *Psalmus David, phonasco, feminarum saltatricum præfecto ;* sive, *Saltationum magistro ;* vel denique, magistro canentium iis instrumentis quæ *Nechiloth* vel *Mechaloth* nominantur. *Mechaloth* in capite Psalmorum 52 et 87, recurrit ; et *Nechiloth* veluti musicum instrumentum apud Isaiam 12, et in 1 Reg. 20, 5, legitur. Cùm religionis, victoriæ, publicæve lætitiæ pompæ agerentur, feminas adfuisse, quæ choros ducerent et canerent, nemo ignorat. Ità post victoriam Davidis de Goliath usu venit, itemque cum Arca Hierosolymam delata est. (Calmet.)

(1) Tribus modis fieri potest ut aliquis non audiatur ab aliquo : vel quia ille non percipit sonum verborum, vel quia non percipit significationem eorumdem verborum, vel quia non attendit intentus aliis rebus. Deus quidem omnia percipit, et intelligit, et semper attendit ; sed dicitur, aliquando non percipere, vel non intelligere, vel non attendere, quia sic orantem contemnit, ac si non perciperet, vel non intelligeret, vel non attenderet. Ideò sanctus Propheta oraturùs Deum, initio postulat ut Deus percipiat, intelligat, et attendat. Porrò Deus orantem contemnit, ac si non perciperet sonum verborum, quando is qui orat ità distrahitur, ut nec ipse verba sua percipiat, vel ità frigidè orat, ut oratio sursùm ascendere non possit. Tunc verò Deus ita se habet, ac si non intelligeret quid petatur, quando is qui orat nescit quid petat, petens ea quæ sibi non sunt utilia, etiamsi attentè et ferventer oret, atque adeò clamet. Tunc denique Deus similis est non attendenti, quando orans non est dignus qui audiatur, vel quòd sine debitâ humilitate, fiduciâ, aliisque debitis circumstantiis oret, vel quòd sit peccator, et de pœnitentiâ nondùm cogitare inceperit. Propheta igitur miro artificio à Spiritu sancto edoctus, orat Deum pro dono benè orandi, videlicet ut detur ei sic orare, ut opus est, ad hoc ut Deus non repellat orationem, sed percipiat sonum, intelligat clamorem, et intendat orationi. Addit autem, *Rex meus*, ut facilìùs impetret. Solet enim bonus rex audire populum suum ; adjungit verò, *et Deus meus*, ut ostendat se non solùm esse populum Dei quasi regis, sed etiam creaturam ejus, et in omnibus ab eo pendere, et sine eo nihil posse. (Bellarminus.)

(2) INTENDE, *attende*, vel *inclina*, sub. *aurem*, quod exprimitur Ps. 10, 17, Prov. 2, 2 ; hic autem omittitur, sicut et Ps. 61, 2, 66, 19, 86, 6.

VOCI ORATIONIS MEÆ, *clamoris mei*.

REX MEUS. Tu solus es : tuam opem ut subditus imploro. In te confido, tanquàm in rege meo. Hùc illud mulieris Adrianum implorantis : Ergo imperare noli, si non vis succurrere.

ET DEUS MEUS, VOX Deum ut judicem significat ; q. d. : O Judex mi, qui me adversùs hostes defendere soles. Deus quem colo, et in quo confido. (Synopsis).

(3) QUONIAM (vel *quando* AD TE ORABO) *supplex oro, orationem habeo*, vel *habebo*. Te unum servatorem agnosco. (Synopsis.)

etiam quoniam huic præcipuè successurâ erat christiana, liturgia, præcipus religionis cultus, matutinis horis celebrandus.

VERS. 5. — MANÈ ASTABO TIBI, ad precandum scilicet, ET VIDEBO (te, per zeugma). Manè ante alia negotia divino tuo conspectui me per meditationem et precem offeram, curis purus et liber tuæ majestati spectandæ ; tuis divinis rebus contemplandis matutino tempore insistam, interero matutinis sacris, in quibus res divina fit liberiùs et puriùs. Hinc ad verb. : Manè instruam sive ordinabo tibi (precem), et speculabor (te), quasi intentis oculis respiciam, contemplabor et videbo tuum templum, tuum cultum, te in tuo templo visam. Et sic eclipsim sive zeugma restituit Cyprianus in fine libri de oratione Dominicâ : Manè astabo tibi et contemplabor te. Indeque matutinarum usum elicit, quod ab Apostolicis temporibus repetendum etiam indicat Plinius ad Trajanum lib. 10 Epist., *et antelucanas horas* appellat. Tempus autem orationis apud Judæos erat manè, meridie et vespere. Unde sacrificium matutinum, meridianum sive minha, et vespertinum. Etsi autem Deus non videatur, sive in mysteriis sive alibi, oculis corporis, sed animi facultatibus et fide : videndi tamen verbum appositè docet præsentiam corporalem esse in templis exhibendam Deo, ac illic in re divinâ et sacris solemnibus per typos, imagines, species externas, et sacramenta in oculos incurrentia, Deum quodammodò videri. Hinc Exod. 18, 12 : *Comederunt panem cum eo coram Domino*, id est, coram arcâ vel tabernaculo Domini. Et 1 Reg. 4, 12 : *Venit Deus in castra*, id est, arca Dei, per metonymiam, res pro loco vel signo, signum pro re interiùs suam vim exhibente, etc. Adde gratias spirituales illic pené sensibiliter percipi. Videre ergo hìc, respectu Dei, est animo cernere ; respectu templi et sacrorum solemnium, corpore et oculis corporis. Ob quas causas apud Josue legitur, cap. 24, 1 : *Et steterunt coram Deo*, id est, Dei arcâ, et populus è sacris rediens, se vidisse ait Deum, apud Augustinum de Genesi ad litteram *Quoniam ;* subjicit aliquot causas cur studeat pietati, nempè quoniam Deus pius est, purus, etc.

NON DEUS VOLENS. Deus non vult mala esse, vel fieri, sed duntaxat permittit, idque ne homo suæ naturæ libertatem amittat, sitque deterioris conditionis, quàm aliæ res quas sic ipse administrat, ut eas sinat propriis motibus agi, ducique ; item propter bonum universi, et per accidens, ut inde aliquod bonum exoriatur. Etsi enim privatus rector malum ex iis quorum gerit curam, quantùm potest, debeat excludere, quòd è malo bonum elicere non possit ; Deus tamen universalis rector, sive provisor, qui è singulis malis plurima bona potest educere, ut ex persecutione tyrannorum patientiam martyrum, ex operibus hæreticorum purgationem sive probationem fidei justorum, non debet omnia mala impedire, ne bona plurima deesse contingat universo. Exempli gratiâ, natura singularis quorumlibet impedit, quoad potest, individui sui damnum et interitum ; quare animalia singula se ab hujusmodi student vendicare. At natura universalis permittit animalia occidi, ut videlicet

hominès alantur, et in vitâ conserventur : ut et hoc modo universi, id est, rerum species perpetuentur.

Vers. 6.—Juxta te (1), tecum *Himmecha*. Malignus. Hebræa etiam neutrum genus hìc partiuntur malignum, malignitas, malum. Permanebunt, poterunt consistere. Ad verb. : Non se constituent, non se sistent insani ; q. d. : Non audebunt comparere ante tuam majestatem et tribunal. Insani verè sunt, sive, *holelim*, qui se dedunt injustitiæ et improbitati.

Vers. 7. — Iniquitatem, vel *vanitatem* (2). Mendacium contra proximum, ut ei noceant. Nam mendacia quæ appellantur officiosa vel jocosa, ut non sint sine culpâ, at non cum magnâ, lege Aug. in hunc locum et lib. Quæstionum Gen. cap. 44 et 45, et lib. de Mendacio ; item Pet. Longobardum 3 sent. dist. 38, et Gratianum 22, q. 2.

Vers. 8. — Virum sanguinum, sanguinolentum, sanguinarium, percussorem. Ego autem (3). Hoc hemistichium cadit in sequentem versum : ideò virgula tantùm debet notari, et in Hebræo versum incheat. Ubi quærant aliqui fortassè, cur nostra editio ab Hebraicâ sæpiùs in distinguendo variet. Respondeo, quia Masoretæ confuderunt versus et miscuerunt, partim nimis suorum sensorum studiosi, partim ignari metricæ Psalmorum rationis, quæ proinde perierit, cùm tempore Septuag. essent integra et perspicua, nec viderunt in poesi aliud sæpè sensum, aliud metrum, sive dimensionem requirere. Quod olim ita Terentio, Pindaro et aliis accidit, ut necdùm sciam, an ubique recte versus sint ab Erasmo aliisque restituti. Quin et quantùm ad sensum, Septuag. interdùm rectiùs distinguunt : quare Apostolus Hebr. 3, 7, 8, 9, 10, in eorum periodo ad Psalmum 94, totum sæc disputationis pondus constituit. Adde ante Masoretas Scripturam caruisse incisorum et clausularum notulis, ut proinde liberiùs earum constituendarum esset judicium, et aliquando rectiùs. Sed de hoc alibi.

Vers. 9. — Ad templum (1). Sic Heb. el, *ad*, *versùs*, id est, in templo tuo, vel si sumus absentes, versùs templum tuum. Ut Daniel c. 6, v. 10, in terrâ captivitatis positus, *apertis fenestris cœnaculi sui contra Jerusalem* (id est, versùs Jerusalem, vel ex ejus regione), *genua flectebat, et adorabat confitens Domino*, ut discamus suspirare ad sanctorum communionem. In timore, cum timore, et veneratione tui, reverenter. Dicendo, supple, quod sequitur, ut et Kimhi notat.

Vers. 10.— In justitia tua (2). Per semitam justi structus (vel, fretus,) *amplitudine benignitatis tuæ*, vel, *amplâ bonitate tuâ*. (Synopsis)

(1) Introibo in domum tuam. Nempe tabernaculum, nam templum nondùm exstructum ; q. d. : Licet ab eo nunc separatus sim, spero me, ut antea solebam, aditurum arcam, etc. Vel, fut. ponitur pro præs., et suum allegat morem, quòd eò introire soleat, non propriâ justitiâ, sed solâ Dei gratiâ fretus. Kimhi locum sic vertit : *Quod autem ad me* spectat, *ingrediar domum tuam ;* odio habes illos, non me tamen. *Ingrediar*, etc., scil. orandi causâ, vel *ingredior*, etc.; significat enim actum consuetum et continuum.

Adorabo (vel *incurvabo me*, sub. *tibi*, *religiosè te veneror*). Ad templum (vel *palatium*), sanctum tuum ; id est; fixis oculis in tabernaculum fœderis. Solus pontifex sanctum sanctorum ingrediebatur, reliqui omnes versùs templum orabant. Adorantes non ingrediebantur sanctuarium, sed atrium, et ad ostium dona sua offerebant, Levit. 1, 3; Psal. 116, 9, Hebr. 9, 6. *Ego*, inquit, cùm, *misericordiâ tuâ* adjutrice, reversus fuero ab exilio, *adibo domum tuam*, ut antehàc semper feci ; interim autem, quòd mihi non liceat te in templo adorare, conversus ad tabernaculum te colam. In templo erat pars sancto sanctorum proxima. Hebr. *ad templum*, sub. *conversus*.

In timore tuo, vel *tui*. Hebr. *cum reverentiâ* (vel *timore*) *tuâ*, sive *tui*. Servatâ *reverentiâ* quam omnes tibi debent, impellente me ad id ingenuo *timore* quo timeo mihi à te. Ita בדעתו *in cognitione sui*. Hoc iterùm opponit securitati hostium, qui Deum, vel corde vel opere, prorsùs negant, nec timent. (Synopsis.)

(2) Domine, deduc me in justitia tua, vel, *per justitiam tuam ;* in justitiâ quam in lege præscripsisti. Fac tuâ ope ut incedam in viâ legis tuæ. Ego enim ignarus sum viæ, et deceptu facilis. Confer Psalm. 27, 11, et 75, 24. Id est : Da ut vivam cum summâ innocentiâ. Hic verus est cultus qui tibi placet. Verti potest *pro tuâ justitiâ*, q. d. : Rogo te per tuam justitiam et benignitatem, ut deducas me. Connecto hæc cum præced., ut significet quid petat adorans ad templum, sub. *dicens* (sæpè autem omittitur signum prosopopœiæ). *Duc me*, id est : Serva me ab erroribus.

Propter inimicos meos, *observatores meos ;* qui observant me et lapsus meos cum gaudio, sperantes me à Deo relictum iri. *Insidiatores meos*, id est, hostes : vel, 1° quia iis nihil magis in votis est, quàm ut peccem, et iram tuam incurram ; vel 2° ne me decipiant ; vel, 3° ne exultent in meâ ruinâ ; vel, 4° ne ob peccata mea iis puniendus tradar ; vel, 5° ne habeant unde calumnientur. Si enim vel paululùm declinavero, protinùs audiam hostes acerbè mihi insultantes, ac mihi

(1) Neque habitabit, etc, *non habitabit* (vel *morabitur*, sive *commoratur*, sive *commoratus est*) *tecum*, vel *apud*, sive *juxta te*, *malus*, vel vir *mali*. Liberabis me, ô Deus, à Saülc et adulatoribus, quia tibi non arridet iniquitas. Alii *malitia*. Non est tibi consensus aut societas cum malitiâ. Adeò illis non favebis, ut nec ad tempus tecum permanebunt ; sicut proselyta, nisi idololatriæ renuntiâsset, apud Judæos commorari ultra anni spatium non potuit.

Injusti. *Irrisores*, *superbi*, *contradicentes præceptis tuis*, *stulti*, sive *insipientes*, *insani*, h. e., qui pro insanis se gerunt. Insani omnia vehementer faciunt, nec ullius rei tenent modum : ita hi sine modo peccant *jactantes* stultè, felicitate suâ elati. *Gloriosi*, vel, *insanè jactantes stulti*. Laus sui est insania. Hinc vox *insaniam* sign. Eccle. 2, 2, 12, et 7, 8, et 10, 13 ; Et Is. 44, 25. (Synopsis.)

(2) Odisti omnes qui operantur iniquitatem, vel *vanitatem*. Illos significat quos insanos dixerat. Non denotat ex imbecillitate peccantes, sed *operarios iniquitatis*, Matth. 7, 23, addictos flagitiis omnibus, qui peccandi artem exercent quasi, sicut Latini dicunt *medicinam facere* : eos qui deditâ operâ, omni studio, arte, ingenio, hanc concinnant et tractant. אן sign. *dolorem*, indeque *idololatriam*, atque *superstitionem*, 1 Sam. 15, 23, Os. 4, 15, et 10, 5, collat. cum 1 Reg. 12, 29, et omnes *pravos affectus*, *actus et conatus*, qui dolorem afferunt.

Perdes. Malim. *Perdis*, quia notatur actus continuus, et ita in præced. et seq.

Qui loquuntur mendacium calumniosè eum diffamantes, Ziphæos, 1 Sam. 23, 19, etc., Doegum vel Achitophelem, etc. In hoc versu, pro more linguæ, secunda persona miscetur cum tertiâ. (Synopsis.)

(3) Ego autem. Antithesis est : suam pietatem opponit impietati hostium : Tu istorum preces et conspectum aversaris, etc. *At ego*, *etc.* Calvinus illativè accipit, *Ego igitur manu tuâ servatus gratias tibi agam*. Sed coactius videtur.

In multitudine misericordiæ (vel *gratiæ*) tuæ. In-

tiæ tuæ, et rectè vivendi rationes. Erudi me, institue me, juva me, ut ambulem in viâ justitiæ et virtutis, doce me tuam justitiam. Doce me justè vivere, et cum virtute : fac sim virtutis studiosus.

Propter inimicos ; insidiatores propriè. Propter inimicorum meorum calumnias, ut nihil mihi possint exprobrare, ne me possint carpere, et trahere in aliquam perdendi me occasionem ; ne mihi possint justam calumniam intendere, et jure criminari, ut infra, Psal. 12, 3 : *Ne forte dicat inimicus meus : Prævalui adversùs eum*. Hæc enim affirmatio vim habet negationis. Qui justè vivit, tutus est ab inimicorum criminationibus.

In conspectu tuo viam meam ; ante te, mea consilia et actiones, ubi tibi placeam. Obscuriùs, et per hypallagen Hebraicè, in conspectu meo viam tuam, id est, dirige me in viam tuam. At sententia prorsùs una. Via enim nostra in conspectu Dei dirigitur, quando via Dei et lex ante conspectum nostrum est recta et æquabilis, ut ab eâ minùs aberremus, quasi dicat : Fac sequar tua monita, fac insistam tuis legibus et institutis, dirige viam tuam in conspectu meo, sive ante me, ne labar, ne corruam, vel etiam impingam.

Vers. 11. — Quoniam non est in, etc. (1). Nam nihil aliud expetunt, quàm accusandi et perdendi ansam. Veritas, rectum, rectitudo propriè, ut veritas hìc non tam opponatur falsitati quàm vanitati et injustitiæ, nec tam pertineat ad intelligentiam quàm ad mores. Vanum est. Pravitates, vel confractiones propriè.

Cor eorum, sive (in Heb. medium eorum) est pravissimum, vel planè intentum à confringendis et vexandis hominibus. Cor pro cogitatione, metonym.

Vers. 12. — Patens (2). Apertum, eructans virus

jus violatum exprobrantes. Hi aucupantur omnem ansam me reprehendendi et blasphemandi. (Synopsis.)

(1) Non est, etc. Hebr. : *Non* est *in ore illius* (id est, viri sanguinarii ac dolosi, v. 7, vel *eorum*, *impiorum*, *cujusquam illorum*, nempe hostium meorum) *rectum*, sub. *verbum*, *quod est rectum*, *veritas*, *æquitas*, *quicquam certi*, vel *recti*. Nihil veri sanique loquuntur, tam in rebus fidei quàm quoad moralia. *Rectum* vocat rectitudinem, verumque sermonem. Sermo eorum est perversus et dolosus. Verbis non respondet animus : sed cùm foris summos amicos meos se simulent, intùs hostes infensissimi sunt. (Synopsis.)

(2) Sepulcrum patens : in fœtentia verba prorumpens, unde nihil fluere potest quàm quod est pessimum. Ut sepulcrum, etc., exspectat cadaver quod conficiat et exedat, ita hostes mei suâ blandiloquentiâ eò tendunt, ut me pellectum ad se perdant et subvertant, h. e., me à te deficere faciant. *Sepulcrum patens*, i. e., exitium subitum. Qui ab illis non cavet, sed eos audit blandientes, tandem ruit in exitium. Sepulcrum affert exitium, si quis in ipso fuerit inclusus. De isto exitii genere vide Prov. 1, 12. In sepulcrum facilè quis incidere potest, et perire. Absorbet aliorum laborem, sicut sepulcrum absorbet corpus.

Gutter eorum, i. e., sermo è faucibus et gutture prodiens.

Linguis, etc. Hebr. : *Linguâ suâ blandiuntur*, *leviganl*, seu *emolliunt*, scil. *verba sua*, ut pleniùs dicitur Prov. 2, 16, et 7, 5; *dolosè agebant ; linguam suam* (h. e., sermonem) *emolliunt*. Hoc est : Verbis suis compositis nil nisi pietatem, amicitiam, etc., præ se ferunt, ut faciliùs decipiant. Vide Prov. 28, 23, et 29, 5. Simile ducitur ab oleo penetrante et molli, Psalm. 55, lentiam, fœtidos et detestandos sermones proferens, exhalans fœtorem et halitum sycophantiæ. Vel guttur per metonymiam pro sermone.

Dolosè, blandè, adulatoriè, leniter propriè ; ad verb. : Linguam suam leniunt, ad lenitatem et blanditias componunt, ut per blandas benedictiones faciliùs incautos fallant. Linguâ utuntur ad dolos, ad dolosè decipiendum et circumscribendum. Judica : in malam partem, ulciscere, everte, disperde. Eò hoc judicium spectare Hebræa et Chaldæa declarant : *Vasta*, in solitudinem redige.

Vers. 13.—A cogitationibus (1). A consultationibus propriè frustrentur, suis consiliis expelle, subverte. Irritaverunt, rebellaverunt in te. Prop. Chald. : Rebelles fuerunt verbo tuo, Domine. Ad numerum additur à Septuaginta omnes, interjicitur præter fontem ad emphasim.

Vers. 14. (2) — In eis. Cum eis in æternum, per 22 ; vel à telis levigatis insensibiliter descendentibus, Isa. 41, 7. *Linguam suam divident*, vel *dispertient ;* q. d. : Sunt insigniter bilingues et sycophantæ. Montanus : *Multifidâ linguâ artifices miscere venenum*. (Synopsis.)

(1) Decidant (vel *cadant*, *utinam excidant*, a cogitationibus (vel *consiliis* suis), quæ scil. contra me moliuntur. Frustrentur suis consiliis.

Secundum (vel *propter*) multitudinem impietatum, *amplitudine defectionum istarum*, expelle (vel *depelle*, *trude*, vel *impelle*, h. e., errare fac), eos, sub. *à te*, vel, *à patriâ*. Metaphora ab iis qui labantes impelluntur. Age illos in fugam, persequere illos. Confer Isa. 13, 14. *Expelle eos*, vel in captivitatem. Deut. 30, 1, Jer. 16, 15 ; vel instar gregis dispersi à leonibus, Jer. 50, 17.

Quoniam irritaverunt, etc., *rebellant contra te*, dùm scil. persequuntur me, quem tu vis salvum, et quem regem esse voluisti, rejicium. *Rebelles facti sunt*, vel *amari*, ideòque ingrati, *tibi*, et consequenter irritant te ad amaritudinem et iram. Sed cur David hostibus imprecatur? Resp. Non privato affectu ductus, sed zelo Dei accensus, imprecatur iis : si tamen hìc imprecatio est, ac non potiùs vaticinium imprecandi formulâ conceptum, quo non malum optat, sed denuntiat quid iis prævideat futurum, quia merentur. Sciunt enim pii benedicendum et benefaciendum inimicis. (Syn.)

(2) Et (vel *sed*) lætentur, *ut lætentur*, *tum lætabuntur*, cùm scil. hostes meos puniveris, ex vers. præced. R. Levi legit hæc verba : *Lætabuntur omnes in te speranles* in horâ mortis suæ ; alii istum versum, Ps. 84, 11 : *Dies una in atriis tuis*, etc.; alius istum, Ps. 51, 20 : *Quàm multa est bonitas tua*, etc.

Omnes qui sperant in te. *Qui se recipiunt ad te*, sic auxilii vel præsidii causâ, tanquàm ad petram, Deut. 32, 37, aut clypeum, Ps. 18, 31, Prov. 30, 5, vel umbraculum contra æstum, Jud. 9, 15, Isa. 30, 2, aut ut pulli sub alis, Psal. 57, 2, et 91, 4. Vel, *qui confidunt in te*. Cùm dicit *omnes*, excludit discrimen gentium, personarum, etc., ut Ps. 2, 12, Act. 10, 34, 35.

Et æternum exultabunt, *canent*, vel *canant*, q. d. : Ne intercidatur eorum jubilatio ullâ cruce. *Exultabunt vehementer*, vel *lætâ voce personabunt ;* altâ et sonorâ voce cantabunt.

Et habitabis in eis, *tentorium collocabis super ipsos*, *et protegas eos*, *et proteges*, *et obteges*, vel *operies*, *super eos ; et operi eos*, *quos protecturus es*, *te protegente eos et obumbrabis eos ; quia*, vel *eò quòd protegis*, vel *proteges eos ;* q. d. : Cùm viderint mei et pii hostes dejectos, tunc lætabuntur, etc., quia tu me protegendo illos proteges. Vel sensus est, q. d. : Meo exemplo edocti, credent te sibi quoque adfuturum, etc., quia proteges eos.

zeug., ut eos protegas. Hinc Hebr. obumbrabis eos, obteges. Allusione ad tabernacula, quæ arcent æstum, et cæteras aeris injuria.

VERS. 15.—*Gloriabuntur* (1). Proprié, gestient lætitiâ, mirè lætabuntur. IN TE, de tuâ benignitate, de tuis beneficiis. NOMEN TUUM. Nomen Dei, aliquando majestatem, potentiam, et alia ejus epitheta significat, aliquando Deum ipsum. BENEDICES, justum fortunabis, replebis omnibus bonis, maximis afficies beneficiis et prosperitate.

VERS. 16. — *Domine, ut scuto* (2). Veluti scuto et

(1) ET GLORIABUNTUR (*et exultabunt, et exultent, ut exultent*) IN TE (i. e., in tuâ ope, vel *propter te*) *diligentes nomen tuum*, h. e., teipsum, quatenùs in verbo te notum fecisti. *Nomen Dei* dicitur, vel *quod* de Deo *nascitur*, vel Deus ipse, gloria Dei; vel illud quod de Deo cogitari et credi convenit; vel, *quo noscitur*, nempe verbum Dei : imò et Dei agnitio et celebratio. Epitheton hoc piorum, qui vocantur *amantes Dei*, Deut. 13, 3, Ps. 97, 10; Prov. 8, 17, 21; et *verbi Dei*, psal. 119, 165; et *salutis Dei*, psal. 40, 17. Et, *in te*, i. e., coram te, te inspiciente, et lætitiæ ansam præbente, etc. Gradatio est : *gaudebunt* corde, *cantabunt* ore, *exultabunt* utroque, et externis gestibus simul. Ita indicat gaudii veritatem, copiam, perennitatem, etc.

QUONIAM (vel *cùm*) TU BENEDICES (Hebr. *benedicis, benedicere soles*, verbo et facto, cùm mundus maledicit) JUSTO, h. e.: Quoniam videbunt te favere innocenti, ideircò *exultabunt in te*, etc. (Synopsis.)

(2) UT SCUTO BONÆ VOLUNTATIS TUÆ CORONASTI NOS. *Velut* (quùs *velut*) *scuto*, vel *clypeo beneplacito*, vel *benevolentiâ* (*tuâ, voluntate, bonâ voluntate, piâ tuâ voluntate*) *coronabis eum*, vel *cingis*, sive *cinges eum*; undi-

armaturâ favoris benignitatisque tuæ circumdabis, undique obvallabis et proteges nos. Spiritum sanctum intelligit Cyril., lib. 9, 48 in Joan. Nec immutatur sententia, si vertas ad verb. : Ut scuto beneplacito (tuo) coronabis nos, vel juxta Masoretarum puncta, *eum*, justum scilicet. *Nu* cum daghes hoc posterius designat, at sine daghes *nos*.

que, in modum coronæ et munies eum. *Domine, ut clypeus opportunus cinges me, velati lanceam cingit eum voluntas tua*. Hoc, inquit, est quod præstolor tanquàm è speculâ, ut quasi *scuto*, ita *benevolentiâ tuâ*, ipsum *undequàque operias*. (Synopsis.)

DOMINE, UT SCUTO. Illud *tuæ* neque est apud Septuaginta, neque apud Hebr. ; non malè tamen additur, quia adjuvat ad concipiendum sensum hujus sententiæ. Non enim hic intelligitur bona voluntas nostra, quæ est charitas Dei diffusa in cordibus nostris, quomodò aliàs etiam, maximè apud scriptores Ecclesiasticos bona voluntas accipitur (quamvis ille sensus non sit omninò contemnendus), sed intelligitur bona voluntas ipsius Dei, sicut Psal. 50 : *Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion*, id est, sis Sioni clemens et propitius, placabilis et benè affectus. Hieronymus hoc loco quoque vertit pro bonâ voluntate, placabilitatem : *Domine, ut scuto placabilitatis coronabis eum*, videlicet, justum. Sensus igitur est : Coronabis vel coronâsti nos, vel justum, id est, cinxisti, tutum reddidisti, bonâ voluntate tuâ, id est, gratiâ et benevolentiâ tuâ, tanquàm scuto et clypeo muniens eum contra. De hoc divus Augustinus Epist. 106 ad Paulinum et alibi, dicit gratiam præcedere voluntatem hominis. Nempe quia prior est Dei voluntas quâ homini benè vult, quàm voluntas hominis accipiens Dei beneficium. Unde illud Psalm. 58 : *Misericordia Dei præveniet me*. Vide nostra in 2 sentent. distinct. 26. (Estius.)

NOTES DU PSAUME V.

Le titre de ce psaume est dans la Vulgate : *In finem pro eâ quæ hæreditatem consequitur, psalmus David*. (Pour toujours en faveur de celle qui obtient l'héritage, psaume de David.) Les premiers et les derniers mots ont été expliqués. Il ne s'agit que de ceux-ci, *en faveur de celle qui obtient l'héritage*. Ces mots répondent à ceux que les rabbins traduisent : *super instrumentis pneumaticis*, pour faire entendre que ce psaume était exécuté en musique avec des instruments à vent, comme flûtes, trompettes, etc. D'autres traduisent, *pro cœtibus* (pour des assemblées). D'autres croient que ces mots indiquent l'air sur lequel ce psaume était chanté. Enfin, plusieurs se contentent de transcrire ces mots hébreux sans les expliquer. C'est ce qu'on voit dans la bible anglaise : or, comme il est certain que le verbe נחל signifie *hériter*, ou *posséder en héritage*, je ne vois pas qu'on puisse reprocher aux Sept. d'avoir mis ὑπὲρ τῆς κληρονομούσης. S. Jérôme traduit *pro hæreditatibus*, ce qui retombe dans le sens du grec et de notre Vulgate. Mais quelle est celle qui *obtient l'héritage?* La plupart des SS. PP. disent que c'est l'Eglise à qui l'*héritage* du salut doit appartenir. Le rabbin Salomon se récrie contre cette interprétation, parce que, selon lui, il n'est point parlé d'héritage dans ce psaume : à quoi je réponds qu'il n'y est point parlé d'héritage selon la pensée des Juifs charnels; mais qu'il y est dit : *que ceux qui se confient dans le Seigneur, le loueront éternellement, qu'ils se glorifieront en lui*, etc., promesse qui ne peut s'accomplir parfaitement que dans les héritiers du royaume céleste.

L'objet particulier de ce psaume n'est déterminé par aucune circonstance de la vie du prophète. Ceux qui l'appliquent au temps où David éprouvait les persécutions de Saül, ou les fureurs de son fils Absalon, ne forment que des conjectures qu'il est aussi facile de nier que d'avancer. Et pour le dire ici une fois pour toutes, cette manière d'expliquer la plupart des psaumes où il est fait mention de traverses, de calamités, de douleurs, d'inquiétudes, est aussi peu lumineuse que triviale et surannée. On ne voit presque dans le psautier expliqué à la manière d'un grand nombre de commentateurs, que Saül, Absalon, Séméi, Achitophel, Doëg, persécutant, calomniant, injuriant David. Cela est aussi peu prouvé que peu ingénieusement imaginé. Je ne disconviens pas que plusieurs psaumes n'aient trait à ces faits ; mais on abuse de cette solution, on la prodigue trop, et il y a une raison particulière qui la rend comme nulle : c'est que, de l'aveu des mêmes interprètes, les psaumes étaient destinés au culte public ; on devait les chanter dans les assemblées de la religion, la synagogue les fit servir dans tous les temps aux cérémonies et aux fêtes de la nation. C'est même ce qu'indique en particulier l'épigraphe, *præcentori* (au chef des musiciens), que les partisans de l'hébreu adoptent presque unanimement. Or, quel intérêt tout le peuple pouvait-il prendre, longtemps après David, aux chagrins que lui avaient donnés Saül, Absalon et ses autres persécuteurs? Pourquoi du moins l'obliger à s'occuper si souvent de ces faits anciens? Cette raison est bien plus forte en considérant les psaumes comme le recueil des prières de l'Eglise chrétienne. Cette sainte mère des fidèles n'aurait-elle donc à mettre sous les yeux de ses enfants, dans la plupart de ses offices, que les fureurs de Saül ou d'Absalon avec les plaintes de David persécuté et souffrant? Ne suffit-il pas que ces disgrâces soient rappelées dans quelques psaumes plus caractérisés que les autres? Il y a certainement dans ces divins cantiques des sujets bien plus variés, des sens bien plus profonds, des instructions bien plus étendues. Les saints pères ont en sur tout cela des vues plus sages que les nôtres. Comme ils ne pouvaient douter que le Prophète n'eût reçu du Saint-Es-

prit des lumières très-vives sur J. C. et sur son Eglise, ils trouvent, et même presque toujours, ces grands objets dans les psaumes. Ils voient les ennemis du salut dans la plupart des méchants et des persécuteurs dont se plaint le psalmiste. Ils regardent ces explications comme très-littérales et très-conformes aux vues d'un prophète. Par là ils instruisent et ils édifient les peuples, ils se délivrent d'une infinité de difficultés que font naître les imprécations si répandues et si répétées dans les psaumes. On verra dans la suite de notre commentaire l'importance de cette observation. J'ajoute que David signifie *dilectus* (*à Domino*), et que le véritable David, ou *dilectus à Domino*, est l'Eglise tant de l'ancien que du nouvel Israël.

Je reviens au sujet de ce cinquième psaume : on peut le regarder comme une excellente prière du matin, et une sorte d'armure spirituelle que l'Esprit de Dieu présente aux fidèles de tous les temps contre les ennemis du salut. Je crois que tous les traits qu'il renferme sont applicables à cette pensée.

VERSETS 1 ET 2.

Ces deux versets sont le prélude de toute la prière du prophète. Il se met en la présence du Seigneur, il l'appelle son roi et son Dieu; il le conjure de se rendre attentif à sa voix, à ses clameurs, à ses demandes.

Au premier verset, le texte hébreu porte : *Comprenez*, ou *pénétrez ma méditation*; ce qui, selon la force de ce terme, et comme l'a très-bien senti saint Chrysostôme, indique la prière intérieure ou l'oraison mentale. Il n'y a que Dieu qui puisse entendre ce qu'on lui demande au fond du cœur, parce qu'il n'y a que Dieu qui sonde les replis de l'âme, et qui pénètre le secret des pensées. Les hommes ne jugent que par conjecture de ce que nous pensons ou pouvons penser. Ils s'appuient sur des circonstances ou sur des apparences souvent trompeuses. Mais Dieu, par sa science infinie et par son immensité, qui le rend présent partout, développe ce qu'il y a de plus caché dans tous les cœurs. Nos versions se servent du terme de *clameur*, au lieu de la *méditation*; mais comme elles conservent le verbe *comprenez* ou *considérez*, elles font bien entendre que cette *clameur* est intérieure, que c'est le cri de l'âme, et par conséquent l'oraison mentale.

RÉFLEXIONS.

La prière est commandée à tous, parce que tous ont besoin du secours céleste. Mais tous ne savent pas s'exprimer d'une manière convenable, ou plutôt personne n'a de termes assez énergiques pour exposer, en la présence de Dieu, l'excès de sa misère et l'étendue de ses besoins. Le cœur est plus fécond en sentiments que la langue ne l'est en discours. Dieu voit tout ce qui se passe dans notre intérieur; il développe des désirs que nous ne pourrions développer nous-mêmes. C'est pour cela que l'oraison du cœur lui est agréable. Il la forme lui-même en nous, selon ce mot de l'Apôtre : *Nous ne savons pas comme il faut prier; mais l'esprit demande pour nous avec des gémissements ineffables, et celui qui sonde les cœurs sait ce que désire l'esprit.* Moïse, dit saint Chrysostôme, n'adressait de bouche aucune prière à Dieu dans le moment du passage de la Mer-Rouge. Il parlait simplement aux Hébreux, il les exhortait à ne point craindre les Egyptiens qui les poursuivaient. Cependant le Seigneur lui dit : *Pourquoi criez-vous vers moi?* C'est que son cœur était tourné vers le Tout-Puissant, et que ses désirs secrets sollicitaient la protection divine. Tel est l'intérieur des saints. Ils semblent agir comme les autres hommes, et prendre part aux affaires de ce monde; mais ils ont une occupation secrète, bien plus noble et plus importante. Ils traitent sans cesse avec Dieu; ils sont toujours en sa présence, et Dieu entend parfaitement les cris qui partent de leur cœur.

VERSETS 3 ET 4.

On voit ici le désir qu'a le prophète d'être exaucé de Dieu. Il promet de se présenter au Très-Haut dès le matin, et il espère reconnaître et se bien convaincre qu'il y a une opposition infinie entre la sainteté de Dieu et le péché.

Dans le texte hébreu, ces premiers mots : *Je vous prierai*, appartiennent au verset précédent, et ces derniers : *Vous n'êtes point un Dieu favorable à l'iniquité*, sont du verset suivant. Ces divisions mettent peu de différence dans le sens. On doit cependant observer ce verset du texte : *Seigneur, dès le matin vous entendrez ma voix; dès le matin, je m'arrangerai devant vous et je considérerai.* Saint Jérôme traduit : *Je contemplerai.* Il y a une sorte de sublime dans cette expression : *Je m'arrangerai devant vous*, comme si tout l'homme était en désordre dès qu'il cesse d'être en la présence de Dieu et de le prier. Notre version n'est point contraire à ce sens, mais elle paraît moins énergique. Ensuite le texte dit simplement : *Je considérerai*, ou *je contemplerai*; on pourrait traduire aussi : *J'attendrai l'effet de ma prière; je serai attentif à ce que le Seigneur me dira.* Est-ce une témérité de croire que le prophète parle ici de l'oraison sublime, de la contemplation, de l'union intime de l'âme avec Dieu? Notre version porte, et *je verrai*, expression moins forte, mais qui renferme aussi un grand sens; car quand Dieu se communique à une âme humble et fidèle, il lui découvre des vérités sublimes. De cette manière on peut séparer *je verrai* de ce qui suit : *Vous n'êtes point un Dieu favorable à l'iniquité.* Cependant le texte et les versions sont susceptibles de cette traduction : *Je considérerai* ou *je verrai que vous n'êtes point un Dieu favorable à l'iniquité*; et plusieurs de ceux qui suivent l'hébreu traduisent ainsi.

RÉFLEXIONS.

On doit remarquer, dans ces versets, tous les caractères d'une sainte prière du matin : se présenter devant Dieu, prévoir en sa présence toutes les actions de la journée, considérer la difformité du péché et son opposition à la sainteté de Dieu, demander des grâces pour l'éviter ; voilà ce qui doit remplir les premiers moments que Dieu nous accorde après le repos de la nuit. Ce qui nous intéresse le plus s'empare de nos pensées, dès que le sommeil cesse d'occuper nos sens. Le négociant pense à son commerce; l'homme de lettres, à l'objet de ses études; le militaire, aux opérations de la guerre; l'artisan, aux fonctions de son art; le courtisan, aux moyens d'obtenir la faveur de son prince; l'avare, à son trésor; le voluptueux, à ses plaisirs; qui de nous se rappelle les devoirs de la religion, les rapports de dépendance qui le lient à l'Etre suprême, les bienfaits de la Providence, les dangers qu'il court dans la voie du salut? David était roi, et ses premières vues se tournaient vers le Créateur; il le consultait sur l'ordre de ses actions; il se pénétrait des vrais principes sur la sainteté de son *Dieu et de son roi*; il considérait la haine que cette majesté infinie porte au péché. Quel exemple pour les fidèles de tous les temps!

Ce saint homme parle de contemplation. *Je me préparerai*, dit-il, *et je contemplerai.* Je vois qu'il observe ce que le Saint-Esprit a dit par la bouche d'un autre écrivain sacré. *Préparez votre âme avant que de prier, et ne soyez pas comme celui qui tente Dieu.* Mais des âmes aussi élevées que la sienne passent aisément des premiers degrés de l'oraison à ce qu'il y a de plus sublime dans ce saint exercice. Tout est *rangé* et *disposé* dans ces cœurs brûlants d'amour. Le Seigneur se communique à eux avec une abondance de lumières que les âmes tièdes, lâches, indociles, ne reçoivent point. Ces dons de la libéralité divine ne sont accordés qu'à ceux qui ont fait de grands progrès dans la mortification de leur sens; qui ont soumis leur amour-propre à l'empire de l'amour divin. Les psaumes de notre prophète nous traceront souvent le portrait de ces amis de Dieu. Ils contiennent, si je l'ose dire, tous les secrets de la vie spirituelle. Nous perdons ces tré-

sors de grâces en n'approfondissant pas ses sacrés cantiques, en les récitant sans esprit intérieur, en ne nous appliquant presque jamais les leçons de sainteté qu'ils renferment.

VERSETS 5, 6 ET 7.

Le prophète rassemble dans ces versets toutes les espèces de méchancetés qui sont un objet de haine pour le Seigneur. Je dis *méchanceté*, car tous les péchés dont on parle ici sont proprement ceux que commettent les hommes méchants, c'est-à-dire, les hommes pernicieux dans la société. On a de suite les *malicieux*, les *mauvais esprits*, les *injustes*, les *menteurs*, les *sanguinaires*, les *fourbes*. Le psalmiste dit que tous ces pécheurs sont haïs de Dieu, que Dieu les perdra, que Dieu les a en abomination. Il y a cependant un caractère particulier d'aversion pour chacun. Les hommes *malicieux* n'auront point de commerce avec Dieu, les *mauvais esprits* ne subsisteront pas, même en sa présence; les *injustes* seront haïs de Dieu, les *menteurs* seront détruits par sa puissance, les *hommes de sang* et de *fraude*, comme s'exprime le texte, seront en abomination à ses yeux. J'ai mis les *mauvais esprits* au second rang, parce que l'hébreu dit proprement les *fous méchants;* notre version dit des *hommes injustes;* le grec désigne des hommes qui prennent le contre-pied de la loi.

J'ai construit ces versets avec le quatrième, où l'on dit : *Je verrai que vous n'êtes point un Dieu favorable à l'iniquité;* on peut traduire sans cette construction, et regarder *quoniam* comme une seconde particule explétive, ou destinée à distinguer les phrases. Il y en a beaucoup d'exemples dans la langue sainte.

RÉFLEXIONS.

Ne semble-t-il pas que Dieu préfère les intérêts du prochain aux siens propres? Il inspire au psalmiste de déclarer à tous les siècles que tous ceux qui usent de méchanceté, de mensonge, de fraudes, de violence à l'égard de leurs semblables, n'ont rien à espérer de la miséricorde divine; Dieu perdra tôt ou tard les ennemis de leurs frères. Ils jouiront peut-être en cette vie de la faveur des grands, ils accumuleront des richesses, ils verront réussir tous leurs projets; mais le temps de la moisson n'est point venu, et le père de famille n'a pas encore séparé le bon grain d'avec la paille. La méchanceté, les noirs complots, les projets iniques, les entreprises injustes, les calomnies, les médisances, seront un jour la matière d'un jugement terrible.

Il ne faut donc jamais se troubler de la prospérité des méchants, beaucoup moins encore envier leur bonheur ou marcher sur leurs traces. Il suffirait que le prophète nous avertit qu'ils n'auront aucune entrée dans la maison de Dieu, *qu'ils ne subsisteront point en sa présence.* Il ajoute de plus que le Seigneur les a en horreur, et qu'il les regarde comme des gens *abominables.* Ah! le Dieu de paix et de charité s'irrite contre les cœurs pétris de malice et de mensonge. Le prophète s'en rapporte à sa justice, et son âme est tranquille, tandis que le monde où il habite est une terre de sang. Il n'est point parvenu à ce calme intérieur sans l'exercice de la prière; c'est dans ses communications avec Dieu qu'il a connu le prix de la candeur, de la simplicité, de la franchise, de l'équité, de toutes les vertus qui distinguent les enfants de lumière des enfants de ténèbres. Heureux fruits du saint commerce avec la vérité essentielle qui n'est que Dieu!

VERSET 8.

Le prophète oppose les dispositions de son cœur aux inclinations perverses des pécheurs; il espérera dans la miséricorde du Seigneur; il fréquentera son saint temple, il y adorera avec une crainte respectueuse le Très-Haut. Le temple dont parle ici David est le tabernacle, où était déposée l'arche du Testament. On trouve en plusieurs endroits de l'Ecriture, que ce lieu saint fut appelé le *temple du Seigneur*, longtemps avant que Salomon bâtît le temple de Jérusalem. Par exemple, il est dit au premier livre des Rois, qu'Elcana et ses deux épouses se rendaient tous les ans au temple du Seigneur, que Samuel *couchait dans ce temple*, etc. Or c'était le tabernacle que Josué avait placé à Silo, dans la tribu d'Ephraïm.

RÉFLEXIONS.

C'est l'effet des miséricordes du Seigneur qu'il nous permette d'entrer dans son saint temple, et qu'il daigne recevoir nos adorations. Le tabernacle de la loi n'était qu'une figure imparfaite de nos temples. L'arche du Testament, qui y résidait, n'était que l'ombre de la divine Eucharistie qui repose dans le sanctuaire de nos églises. Voici un prophète qui ne se présente qu'avec une crainte respectueuse devant le tabernacle de l'ancienne alliance. Quels sentiments portons-nous aujourd'hui dans la maison du Seigneur? Les irrévérences des chrétiens dans ce saint lieu sont une des preuves les plus sensibles de leur peu de foi. l'Eglise met tout en œuvre pour leur donner une haute idée de la sainteté de ces édifices destinés au culte du Très-Haut; elle les consacre avec tout l'appareil que l'esprit de la religion a pu lui inspirer. Elle distingue tous les degrés du ministère employé au service de l'autel; elle ne permet pas qu'on en approche sans être revêtu des ornements propres de l'ordre sacerdotal; elle recommande le silence, la modestie, les prosternations fréquentes durant les divins offices; elle pousse des gémissements, quand la maison de Dieu a été profanée. Comment les enfants de cette sainte épouse de J.-C. répondent-ils aux sentiments et aux exhortations de leur mère? Ah! ce point de morale a épuisé toute l'éloquence des saints docteurs et des ministres de l'Evangile. Ils ont tonné contre les scandales qu'on donne depuis tant de siècles dans le lieu saint. S. Chrysostôme menaçait de l'anathème ceux qui y tenaient des discours profanes, ceux qui cherchaient à y satisfaire leur curiosité, ceux qui ne s'y rendaient pas attentifs à la parole de Dieu ou à la célébration des saints mystères, ceux qui y étalaient le faste des parures mondaines, ceux qui négligeaient de venir s'y instruire, et d'y édifier les fidèles. Il ne concevait pas comment, en la présence du sanctuaire que les anges environnent sans cesse, les chrétiens ne sont pas saisis de crainte; comment la table du Seigneur ne les remplit pas d'une frayeur religieuse; comment le calice *terrible*, c'est son expression ordinaire, ne dompte pas leur orgueil, n'écarte pas toutes leurs pensées mondaines, ne captive pas tous leurs sens? C'était la foi qui animait le zèle de ce grand homme, et ce n'est pas la foi qui nous conduit dans la maison de Dieu; c'est la coutume, le respect humain, la curiosité, souvent l'intérêt, la passion, l'esprit de libertinage. Méditons le verset de notre prophète. Il se regarde comme indigne d'entrer dans le temple du Seigneur: il rend grâce de cette faveur à la miséricorde divine; il ne s'y présente que pour adorer l'Être suprême; il s'occupe de sa bassesse en présence de cette haute majesté; il craint de n'être pas assez pur à ses yeux. Il y demande les secours dont il a besoin pour marcher dans la route du salut. C'est ce qui fait l'objet du verset suivant.

VERSET 9.

Marcher *dans les voies* de la justice de Dieu, c'est vivre dans l'innocence et se conformer en tout à la loi de Dieu; c'est ce que demande ici le psalmiste. La multitude de ses ennemis pouvait être un obstacle au plan de fidelité qu'il s'était tracé à l'égard de Dieu; car la colère, l'esprit de vengeance, le découragement pouvaient s'emparer de son âme. Il conjure le Seigneur d'être son conducteur. L'hébreu porte : *Dirigez vos voies en ma présence;* mais, comme l'observe très-bien Théodoret, *si notre route est dirigée devant Dieu, nous ne nous égarerons point; et si la voie de Dieu est dirigée devant nous, nous y entrerons, et nous y marcherons avec ferveur.* Le sens de nos versions retombe donc dans celui du texte.

Ce même texte dit : *à cause de mes observateurs*, au lieu de *à cause de mes ennemis.* C'est au fond la même chose; mais le sens de l'hébreu est plus caractérisé. Les ennemis du prophète étaient des esprits fourbes et malins, qui épiaient toutes ses démarches.

RÉFLEXIONS.

On doit reconnaître, dans ce passage, la nécessité de la grâce prévenante. Il faut que Dieu nous conduise, qu'il nous prenne comme par la main, afin que nous puissions entrer dans la voie du salut, et y marcher d'un pas ferme. Les ennemis qui nous environnent sont des *observateurs* toujours prêts à profiter des fausses démarches que nous pourrions faire. Ils ont toujours les yeux sur nous; mais que pouvons-nous craindre, si nous fixons nos regards sur Dieu, si nous sommes attentifs à sa sainte présence? *Voilà*, dit S. Augustin, *le témoin dont nous devons rechercher l'approbation. Peu nous importe que les hommes nous louent ou nous blâment : ils ne sont point juges de la route où marche le serviteur de Dieu. Cette voie ne leur est point visible. Tout s'y passe entre Dieu et l'âme fidèle.*

VERSETS 10 ET 11.

Il y a beaucoup de suite dans ce que dit ici le prophète; il priait plus haut le Seigneur d'être son conducteur, parce qu'il était entouré d'ennemis. Il fait voir ici que, s'il se livrait à la conduite de ses adversaires, il tomberait dans les plus grands malheurs : car, ajoute-t-il, il n'y a ni vérité dans leur bouche, ni sincérité dans leurs sentiments; ils sont toujours prêts à dévorer ceux qui ne sont pas sur leurs gardes, et leurs langues sont fécondes en artifices.

On lit dans l'hébreu : *Il n'y a point de rectitude dans sa bouche*, au lieu de *dans leur bouche.* Je ne doute pas que ce ne soit une faute; le P. Houbigant en fait la remarque, et traduit *in ore eorum*, tout le reste étant au pluriel. Aussi la plupart de ceux qui traduisent ce texte, et S. Jérôme entre autres, mettent *dans leur bouche.*

On lit ensuite : *Leur intérieur est méchanceté*, au lieu de *leur cœur est vain.* C'est au fond le même sens, car il n'y a rien de plus *vain*, de plus frivole que la méchanceté. Je crois cependant que l'expression du texte est plus forte.

Nos versions portent : *Ils agissent avec fourberie par leur langue*, et l'hébreu : *Ils flattent avec artifice.* On voit que c'est la même pensée de part et d'autre. S. Paul autorise pleinement la leçon de notre Vulgate, puisqu'il dit aussi : *Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolosè agebant*, et l'on ne peut douter qu'il ne cite ce verset du psaume, puisqu'il dit auparavant : *Sicut scriptum est.*

Enfin ces mots, *juges-les, Seigneur*, répondent à ceux-ci de l'hébreu, *condamnez-les*, ou *détruisez-les, Seigneur.* On pourrait traduire aussi, *déclarez-les coupables;* toutes ces expressions rentrent dans nos versions. Ces trois mots, au reste, appartiennent dans l'hébreu au verset suivant.

RÉFLEXIONS.

Les deux principaux caractères des hommes méchants sont la corruption du cœur, et l'art d'employer la fraude et le mensonge pour nuire aux autres. De leur cœur corrompu procèdent les discours artificieux et imposteurs, dont ils se servent contre la vertu et contre ceux qui la pratiquent. Aussi le prophète compare-t-il leur bouche à un *sépulcre ouvert*, par conséquent *infect*, et exhalant une odeur de mort. Ce qu'il y a d'effrayant, c'est que l'Apôtre applique ce texte, et d'autres qui enchérissent sur sa force, à tout le genre humain, aux Juifs et aux Gentils, pour faire entendre que tous sont nés dans le péché; que leur justification n'a pu être produite ni par la loi mosaïque, ni par la loi naturelle, et qu'ils ont tous eu besoin d'un rédempteur.

Je ne doute pas que David n'ait compris dans sa prière les ennemis du salut, et les plus redoutables de tous, qui sont les puissances des ténèbres, contre lesquelles l'Apôtre nous a si fort recommandé d'être en garde. C'est pour les combattre et pour les vaincre qu'il nous a dit de prendre les armes spirituelles, dont la principale et la plus nécessaire est le *bouclier de la foi.* C'est par elle, selon ce maître des nations, *que nous éteignons tous les traits enflammés de l'ennemi.* Qu'est-ce que ces traits, sinon les pensées mauvaises, les désirs corrompus, les révoltes de la chair, les soulèvements de la colère, les atteintes de l'orgueil, les retours insidieux de la vanité, les illusions du monde? que dirai-je pour épuiser cette matière presque infinie dans ses détails, dans ses variétés, dans ses rapports, et qui peut développer tous les ressorts que fait mouvoir l'esprit tentateur pour nous perdre? Le *bouclier de la foi* nous suffit pour repousser toutes ces attaques? Mais qui est revêtu de cette arme puissante? O foi invincible et si peu connue! O foi, qui a couvert tous les saints, et dont l'enfer nous dépouille tous les jours! O Seigneur, donnez-nous l'esprit de la foi, et nous triompherons de tous nos ennemis!

VERSET 12.

Ce que nos versions expriment en forme d'imprécation, l'hébreu le présente comme une prophétie : *Ils seront frustrés du succès de leurs pensées* ou *de leurs conseils*, etc. Cependant la plupart de ceux qui s'attachent au texte conservent le tour d'imprécation. Le prophète demande que ses ennemis ne réussissent pas dans leurs mauvais desseins, qu'ils soient traités selon la mesure de leurs prévarications; et il en apporte pour raison que ce sont aussi les ennemis de Dieu : *Ils se sont révoltés contre vous*, dit l'hébreu.

RÉFLEXIONS.

Il est permis aux justes de demander que les méchants n'accomplissent pas leurs projets iniques; qu'ils soient arrêtés dans le cours de leurs impiétés; qu'ils éprouvent en cette vie des disgrâces qui les fassent rentrer en eux-mêmes. L'effet de cette prière leur ouvre des moyens de salut, et c'est en ce sens que le prophète s'adresse si souvent dans ses psaumes au Seigneur, pour qu'il appesantisse sa main sur les impies. Le motif de la prière que nous voyons ici est très-pur. Les crimes de ces hommes pervers *ont irrité le Seigneur.* Les intérêts de Dieu touchent uniquement le saint roi. Il n'est sensible qu'aux outrages faits à la majesté divine. J'aurai souvent occasion de répéter, dans ce commentaire, qu'une preuve sans réplique des intentions droites et religieuses du psalmiste, dans tout ce qu'il dit contre ses ennemis, c'est qu'il invoque toujours le Seigneur pour sa défense. Les vindicatifs n'en usent pas ainsi. Ils se chargent eux-mêmes de satisfaire leur ressentiment. Ils n'oseraient prier le Père des miséricordes d'appuyer les fougues de leur colère. Si le prophète a eu vue dans son psaume les ennemis du salut, ses imprécations doivent être prises selon toute l'étendue de la lettre. Le monde corrompu, les passions déréglées, les puissances de l'enfer sont des adversaires à qui l'on ne peut souhaiter que du mal, parce qu'ils sont incapables de tout bien. Ils ont été condamnés par J.-C., et il n'y a aucun cas où il soit permis de composer avec eux.

VERSETS 13, 14 ET 15.

Le prophète oppose ici le sort glorieux des justes à la réprobation des impies. Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur seront comblés d'une joie ineffable. Ils loueront éternellement le Seigneur, et le Seigneur établira sa demeure en eux. L'hébreu porte qu'il les *couvrira*, expression empruntée de la gloire qui couvrait le tabernacle et le propitiatoire, quand le Seigneur s'y rendait présent. Notre version

dit équivalemment la même chose; car le Seigneur était censé *habiter* dans le tabernacle et sur le propitiatoire, quand sa gloire s'y manifestait.

Le Prophète ajoute que ceux qui aiment le nom du Seigneur se glorifient en lui, parce qu'il aura comblé l'homme juste de bénédictions. L'hébreu dit qu'*ils entreront dans des transports de joie :* la différence est fort petite. Le propre d'une grande joie est d'inspirer une confiance qui retire l'âme de l'abaissement, et qui l'établit dans une sorte de gloire. Mais ce texte paraît assez différent de nos versions dans le dernier verset; il joint la seconde partie du 14ᵉ au 15ᵉ, et il porte : *Parce que vous bénirez le juste, Seigneur, vous le couronnerez comme d'un bouclier de bienveillance.* Quant à ces mots, *parce que vous bénirez le juste*, nos versions les conservent exactement, et elles ont pu les rapporter à ce qui précède, la division des versets n'étant pas ancienne ni fixée invariablement par l'auteur sacré. Dans le reste, toute la différence se trouve dans le pronom. Les LXX l'ont lu à la première personne du pluriel (*nos*), et les hébraïsants, fondés sur les points, le lisent à la troisième personne du singulier (*eum.*) Si l'on fait attention que, pour ces deux pronoms, on a la même lettre (vau), on juge aisément que les LXX, qui n'étaient pas asservis aux points, ont pu le prendre pour la marque du pronom à la première personne du pluriel. D'ailleurs, la phrase retombe dans le même sens. Le prophète se mettant au nombre des justes, a pu dire : *Seigneur, vous nous avez couverts de votre bienveillance comme d'un bouclier.* L'expression est plus générale, et n'en paraît que plus belle. Je n'insiste point sur le prétérit que nos versions mettent au lieu du futur; ces changements de temps sont très-ordinaires, et font le même effet dans la bouche des prophètes, qui voient les choses futures comme présentes, ou même passées.

RÉFLEXIONS.

Quel est le sort des justes dans le ciel? ils jouissent d'une joie ineffable; ils bénissent Dieu éternellement de ses bienfaits; ils sont couronnés d'une gloire immortelle, parce qu'ils ont espéré dans le Seigneur, et qu'ils ont aimé son saint nom. Mais sur la terre même, quoiqu'exposés à mille traverses, quoique chargés sans cesse de la croix de J.-C., ils goûtent une paix qui surpasse tout sentiment; ils ne sont occupés que des grandeurs de Dieu; ils ont le bonheur de le posséder par la grâce et dans son sacrement. Ils sont l'objet de la complaisance des anges mêmes, parce qu'ils aiment le saint nom de Dieu; et Jésus-Christ les couvre de sa protection, comme d'un bouclier impénétrable aux traits de l'enfer. On demande quel est l'héritage que promet le saint Roi dans le titre de son psaume? le voici : héritage en espérance en cette vie, héritage en jouissance dans l'éternité. Mais, encore une fois, ces biens ne sont promis qu'à ceux qui espèrent en Dieu, et qui aiment son saint nom.

1. *In finem in carminibus.*

PSALMUS DAVID (1), PRO OCTAVA VI.

2. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in irâ tuâ corripias me.

3 Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum : sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea.

4. Et anima mea turbata est valdè : sed tu, Domine, usquequò?

5. Convertere, Domine, et eripe animam meam: salvum me fac propter misericordiam tuam.

6. Quoniam non est in morte, qui memor sit tui : in inferno autem, quis confitebitur tibi?

7. Laboravi in gemitu meo, lavabo per singulas noctes lectum meum, lacrymis meis stratum meum rigabo.

8. Turbatus est à furore oculus meus : inveteravi inter omnes inimicos meos.

9. Discedite à me, omnes qui operamini iniquitatem : quoniam exaudivit Dominus vocem fletûs mei.

10. Exaudivit Dominus deprecationem meam : Dominus orationem meam suscepit.

11. Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei : convertantur et erubescant valdè velociter.

(1) David hunc Psalmum composuit, cùm in gravem morbum incidisset, ut placet Hebræorum doctoribus. Putat tamen Kimhi fieri etiam posse ut hunc Psalmum David conscripserit, qui morbo laborantibus esset in promptu, quoties orare vellent; quod quidem mihi magis probabile videtur. Multi censent hoc carmen de morbo spirituali magis quàm corporali esse accipiendum. Adferunt hanc rationem potissimùm, quòd Ecclesia ab antiquissimis temporibus inter pœnitentiales hunc Psalmum numquàm numerâsset, nisi ad Pœnitentiam pertineret. Verùm Hebræorum sententiam potiùs sequor, et verba accipio, ut sonant, cùm nihil repugnet. Quid, quæso, est infirmum esse? quid sanare?

PSAUME VI.

1. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère.

2. Ayez compassion de moi, Seigneur, parce que je suis faible. Guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés.

3. Mon âme est dans un grand trouble : mais vous, Seigneur, jusqu'à quand?

4. Retournez-vous vers moi, Seigneur, délivrez mon âme; sauvez-moi en vertu de votre miséricorde.

5. Car il n'y a personne, après la mort, qui puisse se souvenir de vous; qui pourra, dans l'enfer, chanter vos louanges, (*ou* vous rendre des actions de grâces)?

6. Je me suis fatigué à force de gémir; toutes les nuits je mouillerai ma couche (*de larmes*); j'arroserai mon lit des pleurs (*qui couleront sans cesse de mes yeux*).

7. Mes yeux ont été troublés de l'indignation (*que j'ai conçue de mes péchés*); j'ai vieilli au milieu de tous mes ennemis.

8. Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité : car le Seigneur a entendu la voix de mes larmes.

9. Le Seigneur a exaucé ma prière, le Seigneur a reçu mon humble supplique.

10. Que tous mes ennemis rougissent et soient entièrement confondus : qu'ils se convertissent, (*ou* qu'ils soient mis en fuite,) et qu'ils aient honte très-promptement de leur conduite.

Non nego tamen ad morbum spiritualem posse accommodari, ideòque inter pœnitentiales haud abs re censeri. (Muis.)

Beda ad Ezechiam refert, cujus et morbum et prodigiosam incolumitatem narrat Scriptura. Israelitis pariter in captivitate Babylonicâ detentis aptari posse, censuit Aben-Ezra. (Calmet.)

Hic Psalmus est primus illorum septem, qui ad pœnitentiam pertinent. Neque verisimile est quod Rabbini et eorum sectatores dicunt hunc Psalmum compositum fuisse à Davide pro sanitate corporis recuperandâ quam videlicet amiserat ob adulterium et homicidium perpetratum. Scriptura enim satis declarat in 2 Regum,

quam pœnam exegerit Deus à Davide propter illius peccati reatum; neque usquàm meminit morbi corporalis. Sed neque Ecclesia ab antiquissimis temporibus inter pœnitentiales hunc Psalmum, et primo etiam loco numerâsset, nisi propriè, et ad litteram ad pœnitentiam pertineret. Itaque argumentum hujus Psalmi erit oratio peccatoris timentis divinum judicium, et ad reconciliationem aspirantis. (Bellarminus.)

Quo tempore editum sit hoc carmen, certo definiri vix poterit. Sunt qui existiment Davidem fecisse hos versus cùm in morbum et gravissimas calamitates incidisset ob stuprum Bethsabæ illatum et maritum ejus crudeliter interemptum.

Rudingero simplicissimum videtur, maximèque consentaneum, ad Absalonicam seditionem et miseram fugam Davidis Psalmum referre. Disertè enim queritur ab hostibus et persecutoribus ei existere tantam ægritudinem suam, vel saltem augescere. Clausula certè indicat, eo tempore scriptum quo multos adhuc hostes habuit.

Preces totius populi, magnis miseriis oppressi, qui hominis ægroti et ærumnosi imagine sistatur (ut Thren. 5) hoc Psalmo contineri, De Wettii est sententia non planè improbabilis. (Rosenmuller.)

COMMENTARIUM.

VERS. 1.—PER OCTAVAM (1), extremam judicii diem multi accipiunt; Arnobius, diem Dominicum. Hebræi malunt esse genus Odæ, vel instrumenti musici.

VERS. 2. — CORRIPIAS, castiges ut merui, non abjiciendo, sed potiùs paternè puniendo, Jerem. 10, 24. Nam pœna cum furore Domini est intolerabilis : non deprecatur prorsùs pœnam, sed eam vult paternâ castigatione mitigari. Augustinus et Gregorius furorem referunt ad inferni, iram ad purgatorii pœnas. Chald.: *Ne in furore tuo percutias me* (2).

VERS. 3.—INFIRMUS, imbecillus, fragilis corpore et animo, excisus propriè.

CONTURBATA SUNT, etc. (3), territa sunt, obstupuerunt. Sic seq. et 11. Adhibe mihi medicinam, quia jam dolor ad ossa usque pervasit. Quin et animæ meæ vires et facultates debilitatæ sunt vehementer, ut jam nihil agere valeam; præcipuum corporis mei robur mihi adeùptum est. Vel ossa pro toto corpore, per synecdochen. Totum meum corpus commotum est, et obstupefactum doloris magnitudine et acerbitate, ut alibi, Psal. 50, 10 : *Exultabunt ossa humiliata*, id est, membris et corpore exultabo. Mysticum est illud Theodoreti : *Ossa esse ratiocinationes, quòd per ossa anima dirigatur.*

VERS. 4. — VALDÈ, metu iræ tuæ, vel potiùs sensu calamitatum præsentium.

SED TU, DOMINE, USQUEQUO? Et patieris, vel quid simile per aposiopesin ob πάθος. Quousque sic me perturbatum et miserum relinques?

VERS. 5.—CONVERTERE. Reconciliare, placare, mihi esto pacatus, redi ad me. Est etiam hic aposiopesis pathetica, ut subauditur *ab irâ*, vel *ad me.*

VERS. 6.—IN MORTE. In loco et statu mortis, non est qui te commemoret, qui tui faciat mentionem in bonum, ad te scilicet adorandum et colendum. Hebræi appellant sæpè mortem, statum mortuorum in altero seculo. Mortuos autem intelligunt eos qui sunt in perditionis statu. Nam sanctos, quorum animæ in manu Dei sunt, dormientes vel viventes appellant, non mortuos; vel hoc ipso quòd officiis multis magnam utilitatem conferant in Ecclesiam, 4 Reg. 13, 20, 21, 2 Machab. 13, 14, 15, 16.

QUIS CONFITEBITUR TIBI? Quis palàm et publicè celebrabit, laudabit, efferet te? Idem sensus in illo Ezechiæ cap. 18, 18 : *Quia non infernus confitebitur tibi.* Nam in inferno voces sunt blasphemantium Deum, non celebrantium. Quin etiam simpliciter est poeticum πάθος, ut Psal. 87, 12, 113, 17 : *Non mortui, Domine, laudabunt te, sed nos qui vivimus*, ut propter mali acerbitatem, tantùm respiciat ad statum mortuorum externum, et vulgò apparentem. Hebræi autem synecdochicè ista solent exponere de corporibus, non de toto

(1) Veteres, qui *pro octavâ* interpretari consuevêre *pro octavâ die*, mysticum sensum omnes fermè acceperunt. Hi diem resurrectionis, quæ postridiè sabbati, vel octava dies fuit; illi virtutum universitatem, omnium Christiani hominis virtutum collectionem; Theodoretus æternitatem, quæ temporum finis est, ea veluti extra hebdomadem, vitam nempe præsentem; alii circumcisionem, quæ octavâ die inducebatur, interpretantur. Sunt qui octavum tonum, omnium intentissimum et acutissimum, innui asserant; sunt qui gravissimum et obtusissimum. Ipsum certè Psalmi argumentum lugubre est, numerosque postulat graves potiùs quàm hilares et intentos. Communior tamen sententia de octochordo explicat, quod ipsa esse cithara creditur. Quoddam citharæ genus describit Bellonius, apud Turcas in Oriente usitatum, octo crassis fidibus instructum, longo rectoque manubrio, variis tonis inscripto. Nostrâ verò sententiâ hic titulus octavam musicorum classem significat, in templo celeberrimam. Hujus meminit 1 Paral. 15, 21. Vide nos in eum locum. Plures Psalmi octavæ huic classi inscribuntur. Proprium hujus instrumentum erat *cinnor*, seu vetus lyra, quæ in dissertatione de musicis Hebræorum instrumentis describitur. (Calmet.)

(2) Hæc cùm ait David, perspicuè ostendit se agnoscere morbum, quo laborabat, divinitùs immissum. Non enim simpliciter dixit : Domine graviter affectus sum, sed : *Domine, ne in furore tuo arguas me*, etc. Quibus verbis apertè declarat sentire morbum, quo laborat, à Deo esse immissum, et quidem uti flagellum, quo castigetur, quasi filius à patre. Nobis igitur exemplo Davidis, quoties morbo, aut aliâ ærumnâ corripimur, peccata veniant in mentem, et confugiamus ad Dei misericordiam, non ut impii, qui ut bona, sic et mala sua aliò quòvis potiùs quàm ad Deum referunt, ideòque neque his ad emendationem proficiunt, neque illis ad gratiarum actionem provocantur. Morbi aut calamitates non ex carnis sensu æstimandæ, sed spiritûs; et cogitandum Deum, cùm affligit, tanquàm filius sese nobis offerre atque exhibere, quò castiget et meliores efficiat, non quòd odio habeat; quòd si expertes disciplinæ et correctionis essemus, nempe nos adulterinos, et non filios fore : siquidem non sit filius, quem non castiget pater. (Muis.)

(3) In Hebræo additur *vehementer.* Quæ vox non habetur hoc loco in nostris codicibus Græcis et Latinis, sed fuisse in editione septuaginta interpretum, testatur S. Hieronymus in Epist. ad Suniam et Fretellam. Sed si quis rectè consideret, illa particula non deest in nostris codicibus, sed posita est paulò inferiùs. Nam ubi nos habemus, *convertantur, et erubescant valdè velociter*, in Hebræo *ragah* non habetur *valdè*, sed solùm *velociter.* Ex quo intelligimus non esse sensum, erubescant valdè velociter, sed, erubescant valdè, et erubescant velociter. Et hoc modo codices omnes concordes erunt. (Bellarminus.)